

Intitulé de l'UE	Approche pédagogique (Partie IV)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français - Français langue étrangère - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Valérie ALLARD	30	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Différenciation des apprentissages, orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage	30h	Valérie ALLARD Corinne LORIMIER

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Différenciation des apprentissages, orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage : 15h de théorie, 9h d'exercices/laboratoires, 6h de travaux

Langue d'enseignement
Différenciation des apprentissages, orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle ◦ Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence ◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession ◦ Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté ◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> ◦ Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques ◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses

- émotions
 - Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
 - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
 - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
 - Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
 - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs de développement durable



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Comprendre et illustrer les notions d'orthopédagogie, d'intelligence, de retard mental, de Q.I., de troubles d'apprentissage, de difficultés d'apprentissage.

Comprendre et mettre en pratique les procédures d'admission, objectifs spécifiques, les types et formes spécialisés ainsi que leur pédagogie propre, les PIA, les activités à mettre en place afin de permettre aux élèves de progresser. Les processus d'intégration et d'inclusion.

Expliquer et repérer les pathologies courantes telles que les troubles d'apprentissages, les troubles concernés par les aménagements raisonnables, ... et proposer des pédagogies adaptées.

Comprendre les troubles de l'apprentissage et les enfants à haut potentiel afin d'adapter sa pédagogie.

Contenu de l'AA Différenciation des apprentissages, orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage

Notions d'orthopédagogie, d'intelligence, de retard mental, de Q.I., de troubles d'apprentissage, de difficultés d'apprentissage.

Enseignement spécialisé : procédure d'admission, objectifs spécifiques, les types et formes spécialisés ainsi que leur pédagogie propre, les PIA, les activités à mettre en place afin de permettre aux élèves de progresser. Les processus d'intégration et d'inclusion.

Quelques pathologies courantes telles que les troubles d'apprentissages, les troubles concernés par les aménagements raisonnables, ... et les pédagogies adaptées.

Les troubles de l'apprentissage et les enfants à haut potentiel

Méthodes d'enseignement

Différenciation des apprentissages, orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive

Supports

Différenciation des apprentissages, orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage : syllabus, prise de notes et synthèses des étudiants

Ressources bibliographiques de l'AA Différenciation des apprentissages, orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage

HUFFMAN, K., VERNON, M., VERNON, J., *Psychologie en direct*, éd. Modulo, Québec, 2e éd. 2000.

GODEFROID, J., *Psychologie - Science humaine et science cognitive*, éd. De Boeck Université, coll. Ouvertures Psychologiques, Bruxelles, 2001.

GOETRY, V. et coll., *Génération dyslecteurs – Bien comprendre la dyslexie pour mieux aider les dyslexiques*, éd. Erasme, Namur, 2013.

GREBOT, E., ORGIAZZI BILLON - GALLAND, I., *Les bases de la psychopathologie*, éd. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2001.

GUIDETTI, M., TOURRETTE, C., *Handicaps et développement psychologique de l'enfant*, éd. Armand Colin, coll. Cursus, Paris, 1999.

Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage, éd. Agers, Bruxelles, 2010.

Enseigner aux élèves à hauts potentiels, éd. Agers, Bruxelles, 2013.

A l'école de ton choix avec un handicap – Les aménagements raisonnables dans l'enseignement, éd. centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, 2e éd., Bruxelles, 2014.

Etre un élève spécial dans l'enseignement ordinaire ou être un élève ordinaire dans l'enseignement spécial, publié par L'administration de l'enseignement spécial, de l'enseignement par correspondance et de l'enseignement de promotion sociale - L'administration de l'organisation des études, Janvier 1984.

Prud'Homme L., Duchesne H., Bonvin P., Vienneau R., *L'inclusion scolaire: ses fondements, ses acteurs et ses pratiques*, éd. DeBoeck Supérieur, Bruxelles, 2016

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Différenciation des apprentissages, orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Différenciation des apprentissages, orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage :

Travail de groupes pour 30% de la note finale

Examen écrit pour 70% de la note finale

Année académique : **2024 - 2025**